

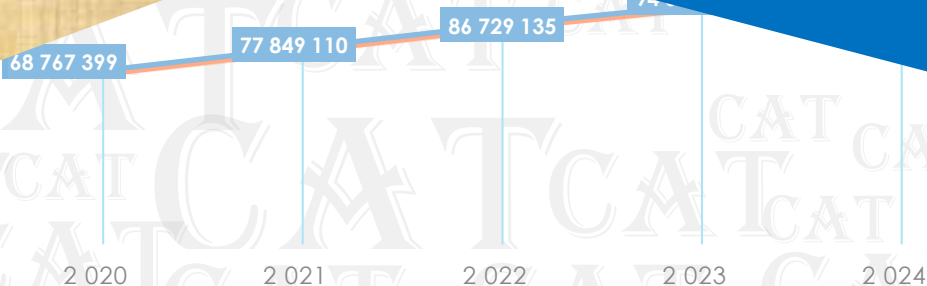
COMITE DES ASSUREURS DU TOGO

Ensemble pour mieux vous protéger!



RAPPORT ANNUEL 2024

MARCHE TOGOLAIS DES ASSURANCES



Les données qui sont utilisées dans ce rapport sont les chiffres définitifs issus des Etats statistiques CIMA pour le compte de l'exercice 2024 des compagnies membres du CAT.

Toutes les données (sauf celles de la partie « L'assurance en Afrique » et « Situation économique du Pays ») ont été converties en milliers de francs CFA pour une meilleure lisibilité.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au :

COMITE DES ASSUREURS DU TOGO (CAT)
7, Boulevard de la PAIX Immeuble AFRICOM
01 BP : 2689 Lomé –TOGO

EQUIPE DE REDACTION	EQUIPE DE REVISION
M. Damien ADAMAH-TASSAH <i>Secrétaire Général Permanent du CAT</i>	M. Simon Pierre GOUEM <i>Président du CAT</i>
M. Têko E. COMBEY <i>Statisticien au CAT</i>	M. André AZIBLI <i>D.G. GTA ASSURANCES (IARDT & VIE)</i>

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT DU CAT	III
LE CAT EN BREF	IV
EQUIPE DIRIGEANTE DU CAT	IV
LES COMMISSIONS TECHNIQUES	V
LES COMPAGNIES MEMBRES DU CAT	VI
I. L'ASSURANCE EN AFRIQUE EN 2024.....	1
II. SITUATION ECONOMIQUE DU PAYS EN 2024	2
III. CHIFFRES ET STATISTIQUES DU MARCHE.....	3
III.1 Primes émises	3
III.2 Taux de pénétration.....	3
III.3 Densité d'assurance	4
III.4 Les fonds propres.....	4
III.5 Les placements.....	5
III.6 Les produits financiers.....	6
IV. ASSURANCES NON VIE	7
IV.1 Primes émises de la branche non vie.....	7
IV.2 Charges de la branche Non Vie	9
IV.3 Primes Acquises Non Vie	11
IV.4 Commissions Non Vie	12
IV.5 Frais généraux Non Vie	13
IV.6 Marge de Solvabilité Non Vie.....	15
IV.7 Engagements réglementés et couverture Non Vie	15
IV.8 Placements et produits financiers Non Vie.....	17
IV.9 Produits financiers Non Vie	18
IV.10 Sinistralité ; taux de commissions et taux des frais généraux	19
IV.11 Réassurance Non Vie.....	20
IV.12 Résultat d'exploitation Non vie	21

IV.13	Taux de chargement Non Vie	21
IV.14	Ratio combiné Non Vie	22
V.	ASSURANCES VIE.....	23
I.1	Chiffre d'affaires de la branche vie	23
I.2	Charges de la branche vie	25
I.3	Commissions du marché Vie.....	26
I.4	Frais généraux Vie	27
I.5	Placements Vie.....	28
I.6	Produits financiers Vie.....	29
I.7	Marge de solvabilité Vie.....	30
I.8	Engagements réglementés et couverture Vie.....	30
I.9	Réassurance Vie	31
I.10	Résultat Vie	32
VI.	ANNEXES.....	i

MOT DU PRESIDENT DU CAT

L'année 2024 s'achève sur une note d'optimisme mesuré pour le marché togolais des assurances. Dans un contexte mondial encore marqué par des incertitudes économiques et géopolitiques, l'économie togolaise a connu une série de transformation tant sur le plan financier que technologique. Le secteur des assurances a su faire preuve de résilience et d'adaptation.

Sous la coordination du Comité des Assureurs du Togo (CAT), les compagnies membres ont poursuivi leurs efforts de consolidation, d'innovation et de transparence. Cette dynamique traduit la volonté du marché d'améliorer la qualité de service, d'étendre la couverture assurantielle, de renforcer la confiance du public et de suivre la politique de couverture sanitaire pour tous mise en place par le gouvernement. A ce titre le marché a connue une légère croissance globale de 3,1% de son chiffre d'affaires passant ainsi de 94,6 milliards de FCFA à 97,5 milliards de FCFA. Le marché non vie fait face à une sinistralité qui reste toujours à un niveau élevé avec un ratio S/P une fois encore supérieur de 50%.

Le présent rapport offre une vue d'ensemble des performances, des tendances et des défis du marché au cours de l'exercice 2024. Il témoigne de la vitalité du secteur et de l'engagement collectif des acteurs à accompagner la vision gouvernementale d'un système financier inclusif et performant et d'une couverture universelle en matière de santé.

Simon Pierre GUEM

Président du CAT

LE CAT EN BREF

Le comité défend les intérêts de la profession. Il veille à l'harmonisation des pratiques et à l'éthique à tous les niveaux. Il impulse la promotion de l'industrie des assurances et l'accès aux produits et services par la majorité de la population.

NOTRE IDENTITE

- ✓ Indépendance ;
- ✓ Une autorité qui agit dans l'intérêt Général ;
- ✓ Ouverture sur l'environnement national et international ;
- ✓ Des équipes impliquées et compétentes.

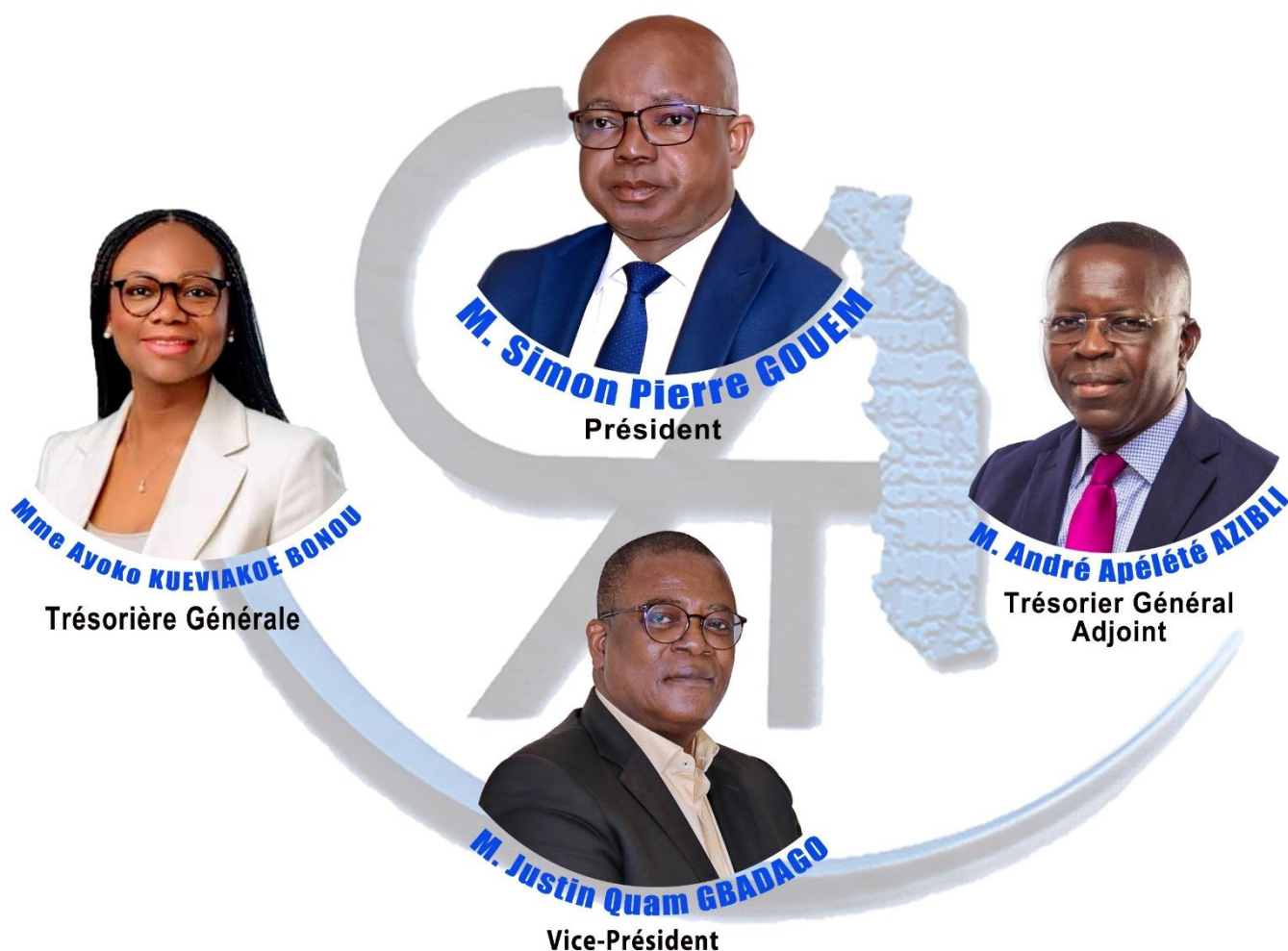
NOS OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Représenter les sociétés adhérentes auprès des pouvoirs publics dans toutes les circonstances où une action commune est jugée nécessaire ;
- Etablir et maintenir entre les sociétés membres des relations de confraternité, de loyauté et d'éthique ;
- Défendre les intérêts généraux de la profession en veillant au respect de la déontologie des Assurances au Togo ;
- Faciliter entre les membres des échanges d'affaires, d'expériences et d'informations sur les problèmes (juridiques, fiscaux, économiques et

financiers etc.) relevant de la profession ;

- Etablir des rapports de coopération avec des associations sœurs sur le plan international ;
- Collecter toutes les informations concernant les assurances et qui pourront être utiles à l'ensemble des sociétés adhérentes ;
- Etudier les mesures à proposer à la profession en vue d'assurer une bonne gestion des compagnies et d'entretenir une bonne entente au sein de la profession ;
- Faciliter la communication et résoudre tous les problèmes ou désaccords qui pourraient surgir entre les sociétés membres par la voie d'arbitrage et de concertation ;
- Participer au développement du marché notamment par la formation professionnelle, la révision des contrats et des tarifications d'intérêt commun, la promotion de nouvelles branches ;
- Effectuer pour le compte des sociétés qui en manifestent le désir, des enquêtes sur les origines et causes des sinistres ;
- Promouvoir l'industrie des assurances au Togo.

EQUIPE DIRIGEANTE DU CAT



LES COMMISSIONS TECHNIQUES

Commission Santé :

Mme. Akpé Aku ACOLATSE

Directrice Générale de SUNU ASSURANCES IARD

Commission Sociale et formation :

M. Frank KLUTSE

Directeur Général de LA CITOYENNE VIE

Commission Vie :

M. Razaki FASSASSI

Directeur Général de SUNU ASSURANCES VIE

Commission IARDT :

M. Yao Constant DJEKET

Directeur Général de NSIA ASSURANCES

Commission Automobile :

M. Simon Pierre GOUEM

Directeur Général de SANLAM ASSURANCE

Commission Presse et communication :

M. André AZIBLI

Directeur Général de GTA ASSURANCES & GTA ASSURANCES VIE

LES COMPAGNIES MEMBRES DU CAT



GTA ASSURANCES VIE

Directeur Général : M. André AZIBLI

7, rue Koumoré BP 331 Lomé Togo

Tél : 22 21 93 75 / 22 21 93 76/77/78 / Fax : 22 21 93 74

Email : gtaassurancesvie@gtaassurancesvie.tg



GTA ASSURANCES

Directeur Général : M. André AZIBLI

Immeuble GTA, Rond-point GTA

BP: 3298 - Lomé Togo Tél : 22 25 60 75 / 22 25 56 60 / 22 25 94 26

Email : gtaassurances@gtaassurances.net



SUNU Assurances Vie

Directeur Général : M. Razaki FASSASSI

BP: 2680 LOME TOGO

Tél : 22 21 36 56 / 22 21 36 59 Fax 22 21 10 39

Email : togo.vie@sunu-group.com



SUNU Assurances

Directrice Générale : Mme. Akpé Aku ACOLATSE

Immeuble SUNU (ex UAT), 812 bd du 13 janvier

BP 495 Tél : (+228) 22 21 10 33 / 22 21 17 57

Email : togo.iard@sunu-group.com



NSIA VIE ASSURANCES

Directeur Général : M. Arsène BEBESSIKI

55, rue brazza derrière la poste centrale

BP 1120 Lomé Togo Tél : 22 23 49 00 / 22 20 81 50/51 Fax : 22 20 58

88

Email : nsiavietogo@groupensia.com



NSIA ASSURANCES

Directeur Général : M. Yao Constant DJEKET

55, rue brazza derrière la poste centrale

BP 1120 Lomé Togo Tél : 22 23 49 00 / 22 20 81 50/51 Fax : 22 20 81

52 Email : nsiatogo@groupensia.com



PRUDENTIAL BENEFICIAL LIFE INSURANCE S.A.

Directeur Général : M. Justin Quam GBADAGO

29 Rue de la Chance, Quartier Agbalépédogan Lomé

BP 1115 Lomé Togo Tél. 22 51 06 07 / Fax : 22 50 06 27

Email : quamdessus@gmail.com



SANLAM ASSURANCE

Directeur Général : M. Simon Pierre GOUEM

Bd GNASSINGBE Eyadema, Quartier Atchanté, Place de la

Réconciliation, BP 1349 Lomé Togo Tél : 22 53 59 00 / 01 / 02

Email : togo@tg.sanlam.com



CIF ASSURANCES VIE TOGO

Directeur Général : M. Kokoutchè AKAKPO

Quartier Atikoumé,

08 BP 87 15 Lomé Togo Tél : 22 21 06 32 / 22 20 52 94 / 22 22 22 87

Email : cifvietogo@gmail.com



FIDELIA ASSURANCES

Directrice Générale: Mme. Ayoko KUEVIAKOE

93, Boulevard du 13 janvier, non loin du DHL TOGO

BP :1679 Lomé Togo Tél : 22 20 74 94 Fax : 22 20 76 16

Email : contact@fideliaassurances.com



L'assureur inclusif

LA CITOYENNE VIE

Président Directeur Général : M. Frank KLUTSE

Immeuble BAGE, Totsi, Avenue Pya

BP: 2680 LOME TOGO Tél : 22 25 47 24/ 70 02 44 44 / 79 74 06 06

Email : contact@lacityennevie.tg

I. L'ASSURANCE EN AFRIQUE EN 2024

Pays	En milliers USD	
	Chiffre d'affaires 2024	Part de marché 2024
Afrique du Sud	51 931 000	71%
Maroc	5 785 486	8%
Kenya	3 031 962	4%
Egypte	1 927 590	3%
Algérie	1 253 488	2%
Tunisie	1 064 767	2%
Namibie	1 061 807	2%
Nigéria	1 000 000	1%
Côte d'Ivoire	999 092	1%
Maurice	663 290	1%
Total	68 718 482	94%
Reste du marché	4 701 018	6%
Total général	73 419 500	100%

Source : <https://www.atlas-mag.net/article/marche-africain-des-assurances-chiffre-d-affaires-provisoire-2024>

Le chiffre d'affaires 2024 présente une forte concentration géographique, dominée de manière très marquée par l'Afrique du Sud, qui génère à elle seule 51,93 millions, soit 71 % du total. Ce poids écrasant confirme la position stratégique de ce marché, véritable moteur de l'activité régionale.

Le Maroc, avec 5,79 millions et 8 % de part de marché, constitue le deuxième pôle majeur, suivi du Kenya (3,03 millions, 4 %) et de l'Égypte (1,93 million, 3 %), qui représentent des marchés intermédiaires affichant un volume non négligeable mais nettement inférieur au leader sud-africain.

Un troisième groupe de pays — Algérie, Tunisie et Namibie — contribue chacun à hauteur de 2 %, illustrant une présence commerciale réelle mais plus limitée.

Le Nigéria, la Côte d'Ivoire et Maurice complètent le tableau avec une part de 1 % chacun, reflétant des marchés plus restreints ou émergents.

Au total, ces dix pays totalisent 94 % du chiffre d'affaires régional, ce qui traduit une forte concentration de l'activité sur un nombre limité de marchés clés. Le reste du marché, représentant 6 %, demeure marginal en comparaison, confirmant l'importance stratégique des principaux pays contributeurs.

II. SITUATION ECONOMIQUE DU PAYS EN 2024

Selon le rapport Perspectives économiques du Togo publié par la Banque mondiale en septembre 2024, l'économie togolaise a démontré une résilience appréciable dans un contexte international incertain. Cette performance repose sur la poursuite des réformes structurelles et sur des mesures de relance budgétaire engagées ces dernières années, qui s'orientent progressivement vers une stratégie de consolidation des finances publiques.

En 2024, l'activité économique demeure soutenue, portée par la demande intérieure et le renforcement de la confiance du secteur privé. La Banque mondiale anticipe une croissance d'environ 5,4 % sur la période 2024–2025, avec une accélération à 5,8 % à l'horizon 2026, favorisée par une inflation plus modérée, la reprise de la demande mondiale et l'augmentation des investissements privés. À moyen terme, la poursuite de réformes ambitieuses pourrait permettre de stabiliser la croissance entre 5,5 % et 6 % d'ici 2030, notamment grâce à l'amélioration de la productivité agricole, à une plus forte mobilisation du secteur privé et au renforcement du capital humain.

Le rapport souligne également le rôle central du secteur agricole dans la transformation structurelle de l'économie et la sécurité alimentaire. Face aux effets du changement climatique, le développement d'un secteur agricole plus résilient, notamment à travers l'extension des systèmes agroforestiers, apparaît comme un levier majeur pour améliorer les revenus des petits exploitants, préserver les ressources naturelles et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, la Banque mondiale met en avant l'importance de renforcer l'inclusion économique et l'accès aux services de base pour les populations vulnérables. Ces actions sont essentielles pour réduire les disparités socio-économiques, accélérer la réduction de la pauvreté et soutenir une croissance durable et inclusive.

III. CHIFFRES ET STATISTIQUES DU MARCHÉ

III.1 Primes émises

CHIFFRES D'AFFAIRES

	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Vie	30 726 751	36 007 813	41 529 665	44 486 310	47 375 944
Non vie	38 040 648	41 841 297	45 199 470	50 167 795	50 167 795
Marché togolais	68 767 399	77 849 110	86 729 135	94 654 105	97 543 739

Le marché togolais des assurances affiche sur la période 2020–2024, une progression régulière de son chiffre d'affaires, passant de 68,77 milliards FCFA en 2020 à 97,54 milliards FCFA en 2024, soit une croissance cumulée de 42 % en cinq ans avec un taux de croissance annuel de 9,13%. Cette croissance est modérée entre 2023 et 2024 soit 3,1%.

La part du secteur Vie dans le chiffre d'affaires total s'est progressivement renforcée, passant d'environ 45 % en 2020 à 48,6 % en 2024, traduisant une évolution structurelle du marché vers les produits à plus forte valeur ajoutée et à horizon long terme. Le secteur Non Vie conserve néanmoins une légère majorité, confirmant son rôle moteur dans le financement des risques économiques.

Taux de variation des primes de 2023 à 2024

	2 023	Part(%)	2 024	Part (%)	Variation (%)
Vie	44 486 310	47,0%	47 375 944	48,6%	6,5%
Non vie	50 167 795	53,0%	50 167 795	51,4%	0,0%
Marché togolais	94 654 105	100,0%	97 543 739	100,0%	3,1%

III.2 Taux de pénétration

Sur la base d'un PIB nominal estimé à 6 458,3 milliards FCFA¹ en 2024, le taux de pénétration du marché de l'assurance, calculé à partir des données des compagnies membres du CAT, s'établit à 1,51 %. Ce niveau demeure modéré, mais reflète la résilience et la consolidation progressive du secteur.

¹ <https://inseed.tg/publication-des-comptes-nationaux-du-4eme-trimestre-de-2024-et-des-premieres-estimations-du-pib-2023-et-2024/>

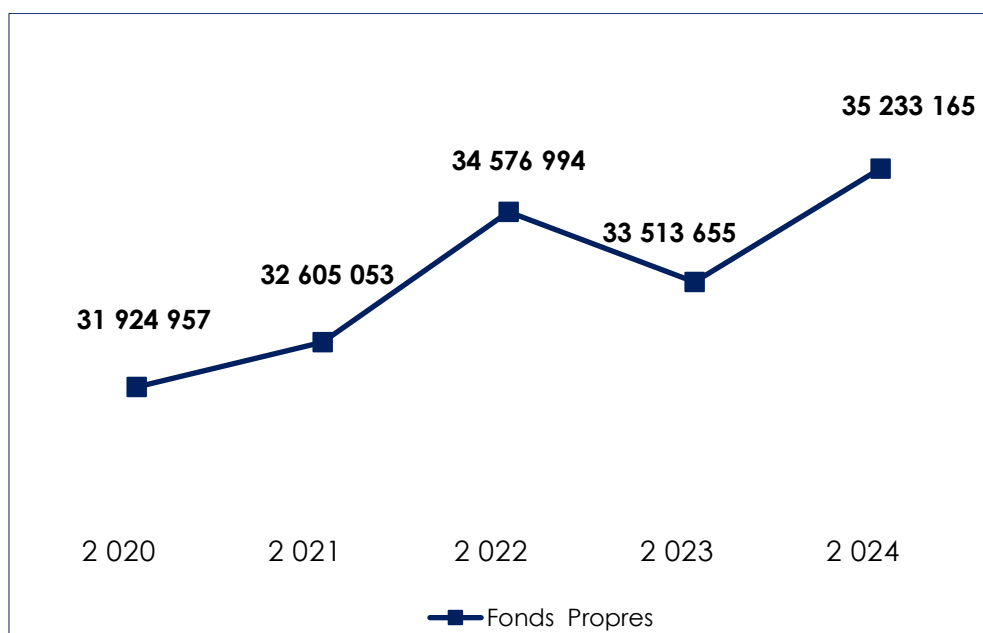
III.3 Densité d'assurance

Pour une population estimée à 9 515 236 habitants² selon les données de la Banque mondiale en 2024, la densité d'assurance c'est-à-dire le volume moyen de primes par habitant s'établit à environ 10 251 FCFA par habitant, sur la base du chiffre d'affaires cumulé des assureurs membres du Comité des Assureurs du Togo (CAT).

Ce niveau, encore modeste au regard des standards régionaux, traduit néanmoins une progression continue du taux de pénétration de l'assurance au Togo, portée par la diversification des produits et une meilleure sensibilisation du public à la culture assurantielle.

III.4 Les fonds propres

Fonds propres



Entre 2020 et 2024, les fonds propres du marché togolais des assurances affichent une tendance globalement positive, traduisant le renforcement progressif de la solidité financière des compagnies d'assurance. En 2023, une baisse temporaire de 3% est observée,

² <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=TG>

probablement liée à la dégradation de certains portefeuilles ou à la distribution de dividendes plus importants. Toutefois, la reprise enregistrée en 2024 (+5,13%) démontre la résilience du secteur et la poursuite des efforts de recapitalisation par plusieurs acteurs du marché.

III.5 Les placements

Placement

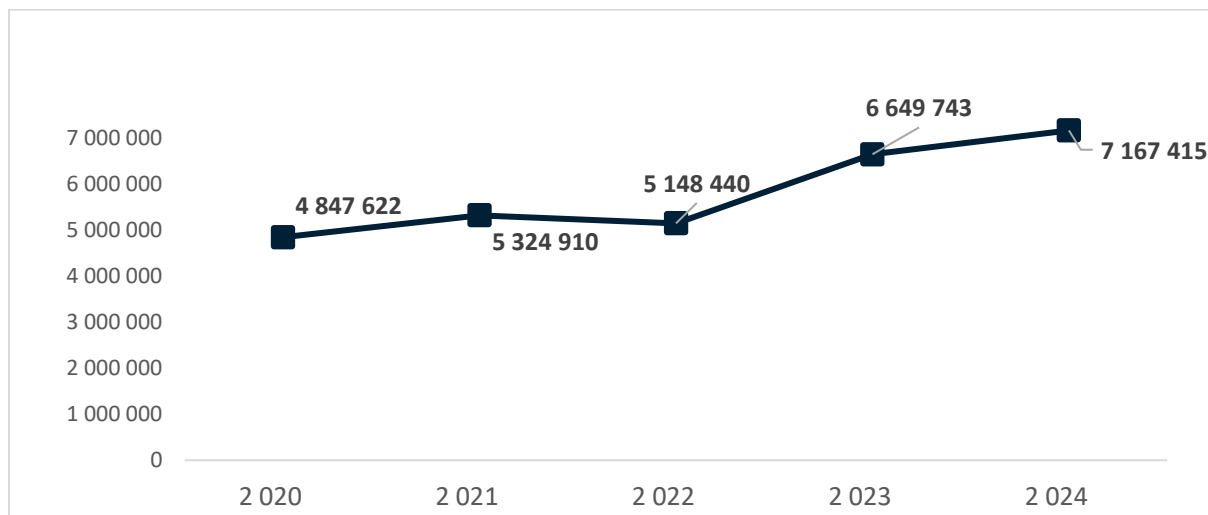
	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Dépôts en Banque	62 533 751	73 087 373	73 297 903	76 821 449	86 468 472
Obligations	50 890 513	52 254 538	60 732 456	72 615 804	73 965 180
Actions	20 597 166	25 592 716	34 891 659	37 938 785	45 873 887
Immobiliers	21 952 936	17 509 021	18 549 819	19 948 933	18 481 555
Prêts	4 809 403	4 762 811	4 494 170	3 867 088	5 854 217
Placements du Marché	160 783 769	173 206 459	191 966 007	211 192 059	230 643 311

Les placements du marché togolais des assurances affichent une progression continue, passant de 160,8 milliards FCFA en 2020 à 230,6 milliards FCFA en 2024, soit une hausse cumulée de près de 44 %. Cette évolution traduit une gestion active et prudente des actifs par les compagnies, dans un contexte de croissance du chiffre d’affaires et de renforcement des exigences prudentielles de la CIMA.

Entre 2023 et 2024, le total des placements augmente sensiblement, de 211,2 milliards FCFA à 230,6 milliards FCFA, soit une hausse de 9,2 %, confirmant une reprise vigoureuse de l’investissement du secteur. Cette progression est portée par plusieurs tendances notables notamment les dépôts en banque (+12,6%) ; les actions (21%) et prêts (51%). La période 2023–2024 se caractérise par une restructuration qualitative du portefeuille de placements, combinant renforcement des liquidités, hausse des investissements en actions, et meilleure valorisation des actifs financiers.

III.6 Les produits financiers

Produits financiers



Les produits financiers dégagés par les compagnies d'assurances togolaises enregistrent une progression régulière et soutenue, traduisant une meilleure valorisation des placements et une gestion de plus en plus efficiente des portefeuilles d'investissement.

Les produits financiers passent de 4,85 milliards FCFA en 2020 à 7,17 milliards FCFA en 2024, soit une hausse cumulée d'environ 48 % sur la période.

Après une hausse marquée de 29 % en 2023, les produits financiers ont continué leur progression en 2024, enregistrant une croissance de 7,8 % pour atteindre 7,17 milliards FCFA, confirmant ainsi la bonne orientation de la gestion financière du secteur.

IV. ASSURANCES NON VIE

IV.1 Primes émises de la branche non vie

IV.1.1 Evolution des primes émises non vie

Primes émises Non Vie

Catégories non vie	2 023	2 024	Part de marché	Variation (%)
Accidents corporels et maladie	19 200 767	19 364 582	38,6%	0,9%
Véhicules terrestres à moteur	14 424 581	16 361 290	32,6%	13,4%
<i>Responsabilité civile</i>	<i>10 609 237</i>	<i>12 173 291</i>	<i>24,3%</i>	<i>14,7%</i>
<i>Autres risques</i>	<i>3 815 344</i>	<i>4 187 999</i>	<i>8,3%</i>	<i>9,8%</i>
Incendie et autres dommages aux biens	6 475 722	7 140 362	14,2%	10,3%
Responsabilité civil générale	1 372 999	1 554 764	3,1%	13,2%
Transport	3 610 864	4 248 894	8,5%	17,7%
<i>Transports aériens</i>	<i>1 463 873</i>	<i>2 175 492</i>	<i>4,3%</i>	<i>48,6%</i>
<i>Transports maritimes</i>	<i>1 047 187</i>	<i>1 023 650</i>	<i>2,0%</i>	<i>-2,2%</i>
<i>Autres transports</i>	<i>1 099 804</i>	<i>1 049 752</i>	<i>2,1%</i>	<i>-4,6%</i>
Autres risques directs dommages	772 318	1 101 987	2,2%	42,7%
Acceptations dommages	163 944	395 916	0,8%	141,5%
Total	46 021 195	50 167 795		9,0%

En 2024, le secteur Non Vie du marché togolais des assurances a enregistré un chiffre d'affaires de 50,17 milliards FCFA, contre 46,02 milliards FCFA en 2023, soit une hausse globale de 9 %. Cette progression confirme la dynamique de reprise du segment après le ralentissement observé en 2022, portée par la vigueur de plusieurs branches clés.

Les assurances “Accidents corporels et maladie” demeurent le premier poste du portefeuille Non Vie, avec 38,6 % de part de marché. La croissance y reste toutefois modérée (+0,9 %).

La branche “Véhicules terrestres à moteur” se positionne en deuxième place avec 32,6 % du marché et une progression notable de 13,4 %. Cette performance résulte de la reprise des activités économiques, du renforcement du contrôle de l'assurance automobile obligatoire, et d'une meilleure application du tarif harmonisé.

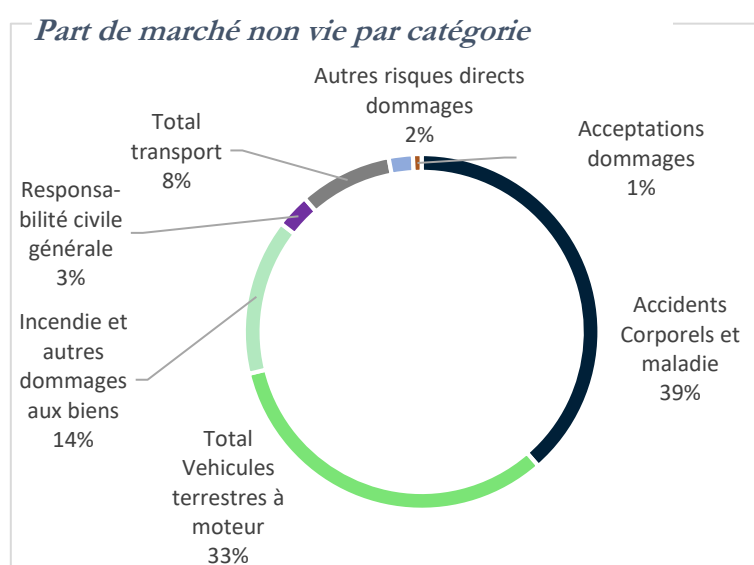
Les assurances de responsabilité civile connaissent une croissance soutenue (+14,7 %), portée par l'expansion des activités commerciales et la sensibilisation accrue des entreprises à la couverture de leurs risques professionnels. La branche "Incendie et autres dommages aux biens" progresse également de 10,3 %, confirmant une reprise de l'investissement dans l'immobilier et les infrastructures.

Le secteur des transports affiche globalement une forte progression (+17,7 %), tirée par la hausse spectaculaire des transports aériens (+48,6 %) et la bonne performance des assurances terrestres. En revanche, les transports maritimes (-2,2 %) et autres transports (-4,6 %) accusent un léger recul, probablement lié à la volatilité du commerce maritime international.

Les autres risques directs dommages augmentent de 42,7 %, témoignant d'un élargissement de la gamme de produits et d'une meilleure pénétration sur des segments de niche. Enfin, la catégorie des acceptations dommages enregistre la plus forte progression du marché, avec un bond de 141,5 %, reflétant une intensification des opérations de réassurance locale et la montée en puissance des capacités techniques des compagnies togolaises.

IV.1.2 Structure du portefeuille Non-Vie

La structure du portefeuille Non-Vie du marché togolais révèle une forte concentration autour de deux grandes catégories. Les Accidents corporels et maladie constituent le premier poste, avec 39 % des parts, confirmant la place prépondérante des assurances de personnes dans l'activité Non-Vie. Ils sont suivis par les véhicules terrestres à moteur, qui représentent 33 %, traduisant le dynamisme du segment automobile, soutenu notamment par l'obligation d'assurance responsabilité civile automobile.



Les assurances Incendie et autres dommages aux biens occupent la troisième position avec 14 %, témoignant d'une demande croissante de protection des patrimoines, tant particuliers que professionnels. Le transport contribue pour 8 %, un niveau cohérent avec le rôle logistique du pays dans la sous-région, tandis que la responsabilité civile générale représente 3 %, reflétant encore une faible pénétration de ce type de garanties.

Les autres risques directs dommages et les acceptations dommages restent marginaux, avec des parts respectives très faibles, soulignant une diversification encore limitée sur ces segments spécialisés

IV.2 Charges de la branche Non Vie

IV.2.1 Charges de sinistres Non Vie

Charges sinistres Non Vie

Catégories non vie	2 023	2 024	Variation (%)
Accident corporels et maladie	12 022 983	13 753 233	14,4%
Véhicules terrestres à moteur	8 441 600	9 749 938	15,5%
<i>Responsabilité civile</i>	6 472 829	7 978 028	23,3%
<i>Autres risques</i>	1 968 771	1 771 910	-10,0%
Incendie et autres dommages aux biens	8 153 135	1 400 322	-82,8%
Responsabilité civil générale	58 938	3 345	-94,3%
Transport	372 790	321 190	-13,8%
<i>Transports aériens</i>	22 149	51	-
<i>Transports maritimes</i>	68 756	435 165	532,9%
<i>Autres transports</i>	281 885	- 114 026	-140,5%
Autres risques directs dommages	142 662	47 214	-66,9%
Acceptations dommages	43 578	119 537	174,3%
Total	29 235 686	25 394 778	-13,1%

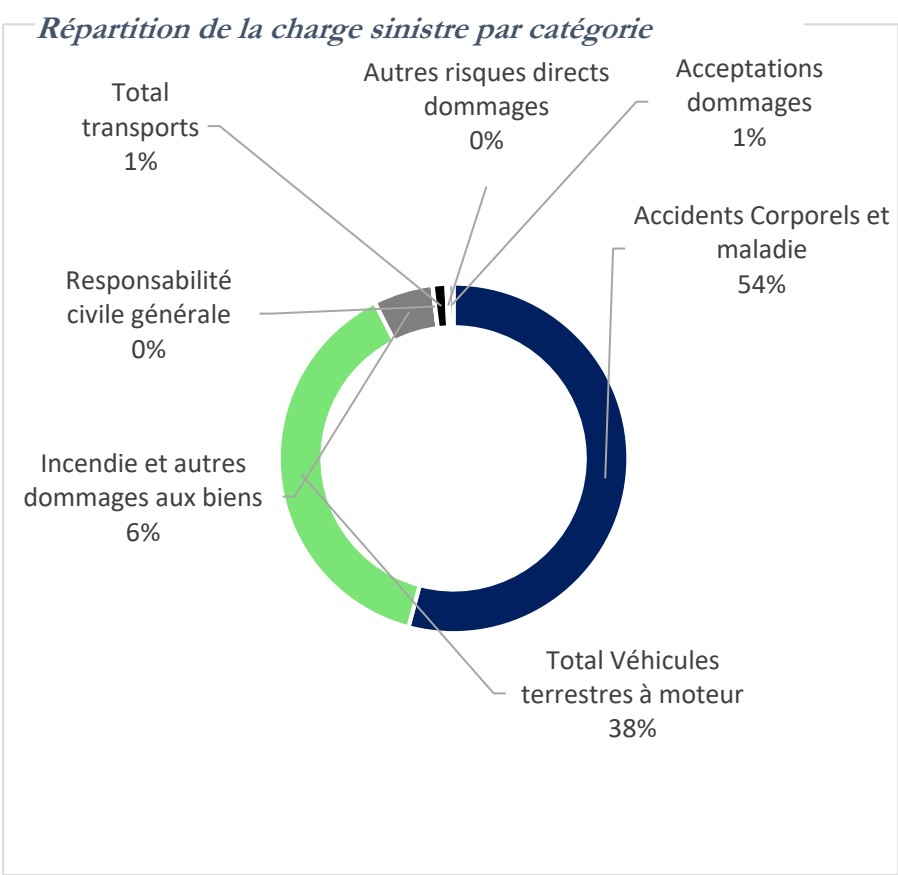
En 2024, les charges de sinistres Non Vie s'élèvent à 25,39 milliards FCFA, contre 29,24 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 13,1 %.

Cette évolution s'explique principalement par la forte diminution des sinistres enregistrés dans les branches "Incendie et autres dommages aux biens" (-82,8 %) et "Responsabilité civile générale" (-94,3 %), après une année 2023 marquée par des sinistres exceptionnels.

En revanche, plusieurs branches enregistrent une hausse des charges de sinistres, notamment les accidents corporels et maladie (+14,4 %), les véhicules terrestres à moteur (+15,5 %) et la responsabilité civile (+23,3 %), en lien avec une fréquence accrue des sinistres courants.

IV.2.2 Structure des charges Non-Vie

Les charges de sinistres Non Vie sont dominées par deux branches : les **Accidents corporels et maladie** (54 %) et les **Véhicules terrestres à moteur** (38 %), qui concentrent à elles seules plus de 90 % des sinistres, en raison de leur forte fréquence et de leur coût élevé. Les autres catégories demeurent marginales : **Incendie et autres dommages aux biens** (6 %), **Transports** (1 %), **Acceptations dommages** (1 %), tandis que la **Responsabilité civile générale** et les **autres risques directs** sont quasi inexistantes. Cette distribution confirme le poids très dominant de la santé et de l'automobile dans la sinistralité du marché Non Vie



IV.3 Primes Acquises Non Vie

Evolution des primes acquises Non Vie

Catégories non vie	2 023	2 024	Variation (%)
Accident corporels et maladie	19039441	19 314 938	1,4%
Véhicules terrestres à moteur	13 131 292	16 013 390	21,9%
<i>Responsabilité civile</i>	<i>9 814 892</i>	<i>11 857 992</i>	<i>20,8%</i>
<i>Autres risques</i>	<i>3 316 400</i>	<i>4 155 398</i>	<i>25,3%</i>
Incendie et autres dommages aux biens	5 875 255	6 965 051	18,5%
Responsabilité civil générale	1 347 804	1 494 478	10,9%
Transport	4 071 571	4 083 475	0,3%
<i>Transports aériens</i>	<i>1 988 692</i>	<i>2 073 636</i>	<i>-</i>
<i>Transports maritimes</i>	<i>387 039</i>	<i>1 018 319</i>	<i>163,1%</i>
<i>Autres transports</i>	<i>1 695 840</i>	<i>991 521</i>	<i>-41,5%</i>
Autres risques directs dommages	838 269	1 156 839	38,0%
Acceptations dommages	309 563	381 459	23,2%
Total	44613195	49 409 630	10,8%

En 2024, les primes acquises Non Vie enregistrent une progression globale de 10,8 %, passant de 44,6 milliards FCFA à 49,4 milliards FCFA. Cette croissance est portée principalement par :

- ✚ Les véhicules terrestres à moteur (+21,9 %), première source d'augmentation en valeur absolue, traduisant une hausse de la demande et un marché plus dynamique.
- ✚ La responsabilité civile (+20,8 %) et les autres risques (+25,3 %), qui affichent également une croissance robuste.
- ✚ Les incendies et autres dommages aux biens (+18,5 %), soutenant la tendance générale.

Les branches plus techniques montrent des évolutions contrastées :

- ✚ Transports maritimes connaît une forte hausse (+163,1 %), tandis que Autres transports chute fortement (-41,5 %), reflétant une variabilité élevée dans ce segment.

- ✚ Transport total reste quasi stable (+0,3 %).
- ✚ Responsabilité civile générale progresse de 10,9 %, et les acceptations de 23,2 %.
- ✚ Les autres risques directs dommages affichent une hausse notable de 38,0 %.

En revanche, les Accidents corporels et maladie, première branche en volume, n'augmentent que de 1,4 %, contribuant faiblement à la croissance globale.

Dans l'ensemble, l'exercice 2024 se caractérise par une croissance solide, tirée surtout par l'automobile et les branches à forte expansion, malgré des évolutions hétérogènes dans le segment transport.

IV.4 Commissions Non Vie

Commissions non vie

Catégories non vie	2 023	2 024	Variation (%)
Accident corporels et maladie	2 131 697	2 079 372	-2,5%
Véhicules terrestres à moteur	2 013 960	2 119 116	5,2%
<i>Responsabilité civile</i>	1 260 027	1 247 778	-1,0%
<i>Autres risques</i>	753 933	871 338	15,6%
Incendie et autres dommages aux biens	860 422	1 091 567	26,9%
Responsabilité civil générale	203 384	215 581	6,0%
Transport	401 714	436 318	8,6%
<i>Transports aériens</i>	52 356	60 499	-
<i>Transports maritimes</i>	134 903	140 042	3,8%
<i>Autres transports</i>	214 455	235 777	9,9%
Autres risques directs dommages	115 117	149 588	29,9%
Acceptations dommages	2 162	27 824	-
Total	5 728 456	6 119 366	6,8%

Les commissions Non Vie enregistrent une progression globale de 6,8 %, passant de 5,73 milliards FCFA à 6,12 milliards FCFA. Cette hausse est principalement portée par la croissance de plusieurs branches clés.

Les augmentations les plus significatives concernent :

- ✚ Incendie et autres dommages aux biens (+26,9 %),
- ✚ Autres risques directs dommages (+29,9 %),

- ✚ Autres risques (+15,6 %),
- ✚ Transport (global) (+8,6 %), avec notamment une hausse des autres transports (+9,9 %) et des transports maritimes (+3,8 %).

La branche véhicules terrestres à moteur, première contributrice en volume, progresse de 5,2 %, soutenant fortement la croissance d'ensemble.

À l'inverse, deux segments reculent :

- ✚ Accidents corporels et maladie (−2,5 %),
- ✚ Responsabilité civile (−1,0 %), en lien probable avec une stabilisation ou contraction des primes sur ces branches.

Enfin, les acceptations dommages connaissent une forte progression liée à un faible niveau initial.

Globalement, l'année 2024 se caractérise par une dynamique positive des commissions, tirée par les branches dommages aux biens, les risques techniques et le transport, malgré un léger repli des commissions en santé et en responsabilité civile.

IV.5 Frais généraux Non Vie

Frais généraux Non Vie

Catégories non vie	2 023	2 024	Variation (%)
Accident corporels et maladie	3 345 434	3 606 257	7,8%
Véhicules terrestres à moteur	5 004 692	5 232 769	4,6%
<i>Responsabilité civile</i>	4 054 776	4 264 248	5,2%
<i>Autres risques</i>	949 916	968 521	2,0%
Incendie et autres dommages aux biens	1 846 255	1 431 547	-22,5%
Responsabilité civil générale	428 329	384 081	-10,3%
Transport	577 397	677 245	17,3%
<i>Transports aériens</i>	56 719	121 361	-
<i>Transports maritimes</i>	219 323	233 759	6,6%
<i>Autres transports</i>	301 355	322 125	6,9%
Autres risques directs dommages	201 998	203 267	0,6%
Acceptations dommages	4 101	56 191	-
Total	11 408 206	11 591 357	1,6%

Les frais généraux Non Vie progressent légèrement de **1,6 %**, passant de 11,41 milliards FCFA à 11,59 milliards FCFA, traduisant une évolution globalement maîtrisée des charges d'exploitation.

Les hausses les plus notables concernent :

- **Le transport** (+17,3 %), avec une forte poussée des **transports aériens**,
- **Les responsabilités civiles** (+5,2 %),
- **Les accidents corporels et maladie** (+7,8 %),
- **Les véhicules terrestres à moteur** (+4,6 %).

Les branches à évolution modérée incluent :

- **Autres risques** (+2,0 %),
- **Autres risques directs dommages** (+0,6 %),
- **Transports maritimes** (+6,6 %) et **autres transports** (+6,9 %).

À l'inverse, certaines branches enregistrent une contraction notable :

- **Incendie et autres dommages aux biens** (-22,5 %),
- **Responsabilité civile générale** (-10,3 %).

Ces baisses contribuent fortement à contenir la croissance globale des frais généraux.

Ainsi, l'exercice 2024 se caractérise par une augmentation modérée des charges, tirée surtout par la santé, l'automobile et le transport, tandis que certaines branches dommages aux biens voient leurs dépenses d'exploitation nettement diminuer

IV.6 Marge de Solvabilité Non Vie

Marges de solvabilité Non Vie

	2023	2024	Variation (%)
Marge disponible	13 564 011	15 645 250	15,3%
Marge réglementaire	8 329 815	9 228 096	10,8%
Surplus ou déficit	5 234 195	6 417 154	22,6%

En 2024, la marge de solvabilité Disponible Non Vie progresse de 15,3 %, passant de 13,56 à 15,65 milliards FCFA, une évolution supérieure à celle de la marge réglementaire, qui augmente de 10,8 % sur la même période.

Cette progression plus rapide du disponible se traduit par une amélioration notable du surplus de solvabilité, qui atteint 6,42 milliards FCFA, soit une hausse de 22,6 %.

IV.7 Engagements réglementés et couverture Non Vie

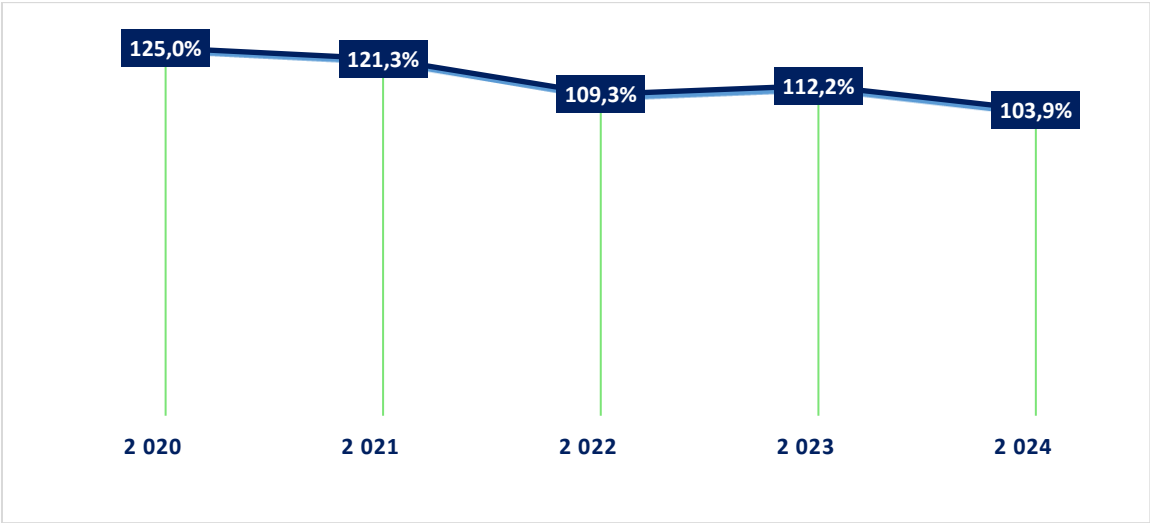
Engagements réglementés Non Vie

	2 023	2 024	Variation (%)
Provisions pour risques en cours	5 562 191	6 320 356	13,6%
Provisions pour sinistres à payer	34 068 148	36 010 382	5,7%
Autres provisions techniques	800 358	0	-100,0%
Autres engagements réglementés	3 272 810	5 349 429	63,5%
Total des engagements règlementés	43 703 507	47 680 167	9,1%

En 2024, les engagements réglementés Non Vie affichent une augmentation totale de 9,1 %, ce qui montre un renforcement des obligations techniques des compagnies. Cette hausse est surtout due aux provisions pour risques en cours (+13,6 %) et aux autres engagements réglementés (+63,5 %). D'un autre côté, les autres provisions techniques sont complètement épuisées. Les provisions pour sinistres à payer, qui constituent le plus gros

montant, continuent leur évolution tranquille (+5,7 %), ce qui montre une meilleure gestion des engagements liés à la sinistralité.

Evolution du taux de couverture des engagements



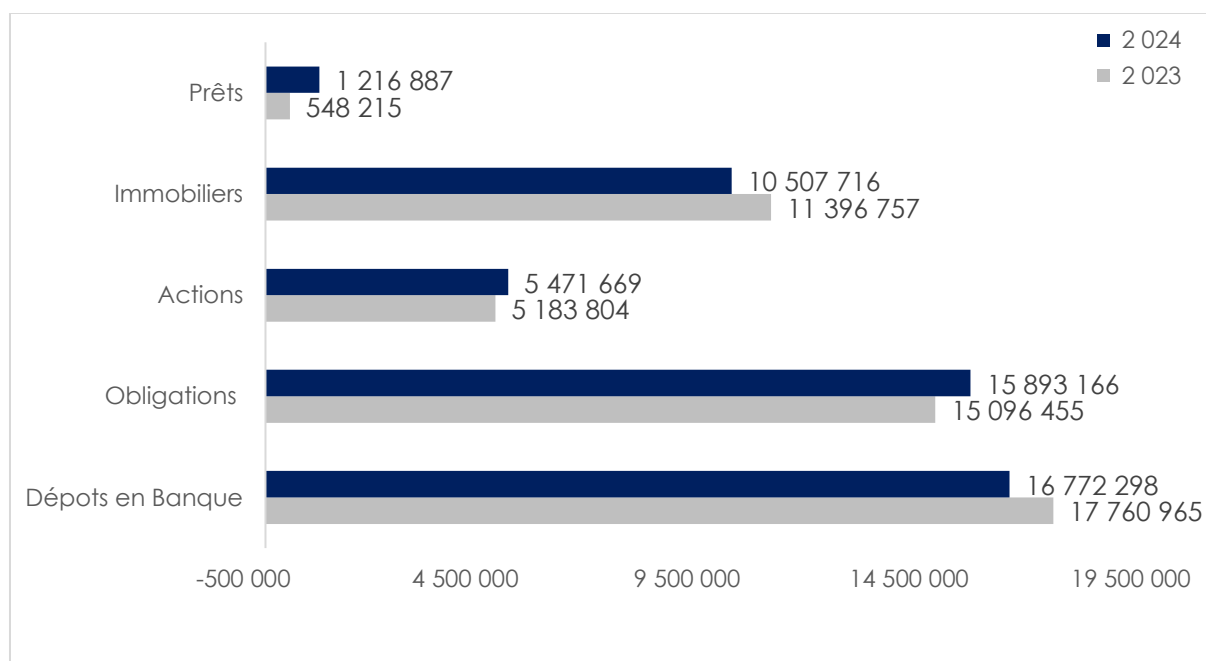
Le taux de couverture des engagements Non Vie est en tendance baissière entre 2020 et 2024, il passe de 125,0 % à 103,9 %. Il y a eu quelques fluctuations, comme une légère reprise en 2023 (112,2 %), mais l'indicateur continue de diminuer progressivement. Cela montre que la marge de sécurité financière des compagnies s'érode.

Cependant, le niveau de couverture est encore supérieur à 100 % en 2024. Cela signifie que les entreprises ont toujours une capacité suffisante pour honorer leurs engagements réglementés. Cette évolution demande cependant une attention particulière sur la gestion technique et la solidité des provisions pour garder le portefeuille Non Vie résilient.

IV.8 Placements et produits financiers Non Vie

IV.8.1 Evolution des placements Non Vie

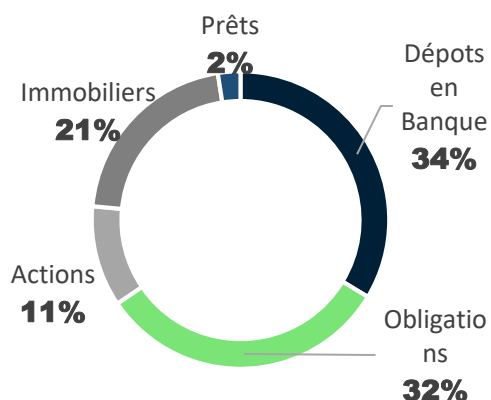
Placements non vie



La structure des placements Non Vie reste dominée par les Dépôts en banque et les Obligations, qui sont les supports les plus sécurisés et liquides du portefeuille des compagnies. Les Dépôts en banque continuent d'être le premier poste de placement, même s'ils affichent un léger repli de 17,76 milliards en 2023 à 16,77 milliards FCFA en 2024, soit une baisse de près de 5,6 %, probablement due à une réallocation vers des supports obligataires. Les Obligations confirment leur rôle comme placement stable et rentable avec une progression de 15,10 milliards à 15,89 milliards FCFA soit une hausse de 5,3 % traduisant ainsi recherche rendement sécurisé moyen long terme. Les investissements en Actions connaissent légère augmentation (+5,6 %), traduisant ouverture modérée vers placements plus dynamiques tandis que Immobiliers reculent de 11,40 milliards à 10,51 milliards FCFA (-7,8 %), possiblement en lien avec arbitrages ou cessations d'actifs. Enfin Prêts enregistrent nette progression (+122 %) même s'ils demeurent peu significatifs volume témoignant regain intérêt pour ce support notamment à travers prêts aux assurés. Dans l'ensemble placements Non Vie restent orientés vers supports sécurisés avec prudence renforcée gestion axée sur sécurité liquidité stabilité technique.

IV.8.2 Structure des placements

Répartition des placements non vie par produit



En 2024, la structure des placements du marché non-vie demeure dominée par les dépôts en banque (34 %) et les obligations (32 %), traduisant une orientation prudente et sécurisée de la politique d'investissement. Les placements immobiliers représentent 21 %, confirmant leur rôle de support de diversification à moyen et long terme. Les actions (11 %) et les prêts (2 %) occupent

une part plus marginale, reflétant une exposition limitée aux actifs plus risqués

IV.9 Produits financiers Non Vie

Produits financiers Non vie

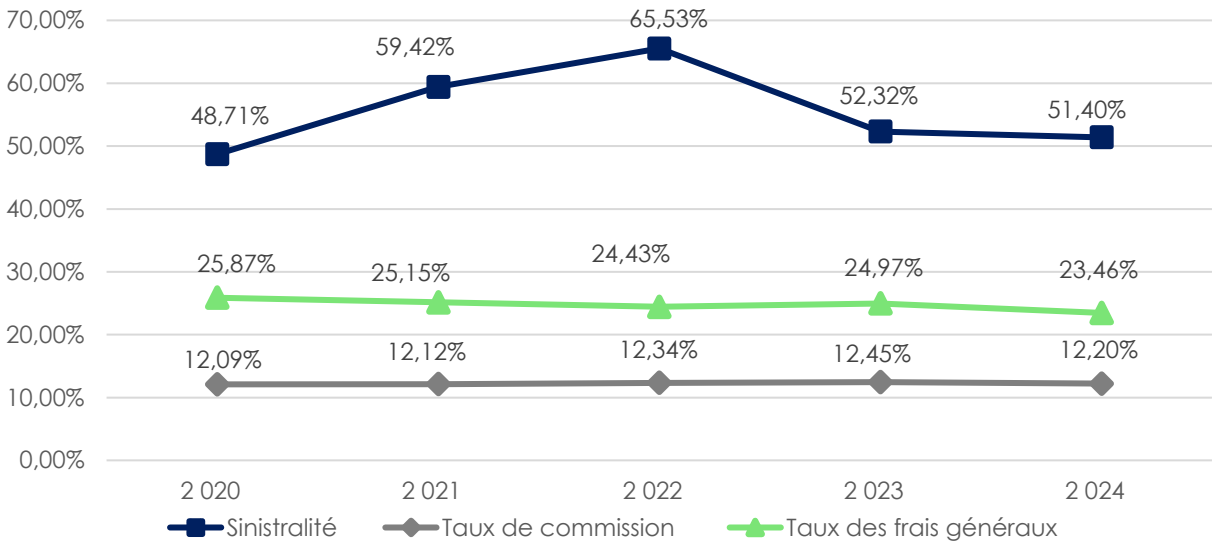
Catégories non vie	2 023	2 024	Variation(%)
Accident corporels et maladie	670 758	498 665	-25,7%
Véhicules terrestres à moteur	1 240 948	1 234 494	-0,5%
Responsabilité civile	940 113	959 311	2,0%
Autres risques	300 835	275 183	-8,5%
Incendie et autres dommages aux biens	539 211	398 637	-26,1%
Responsabilité civil générale	91 895	90 458	-1,6%
Transport	120 781	101 611	-15,9%
Transports aériens	42	119	-
Transports maritimes	15 278	24 949	63,3%
Autres transports	105 503	76 543	-27,4%
Autres risques directs dommages	18 112	36 927	103,9%
Acceptations dommages	6 242	23 124	-
Total	1 702 343	2 383 916	40,0%

Les produits financiers Non Vie montrent une hausse de 40 %, passant de 1,70 milliard FCFA à 2,38 milliards FCFA. Cela veut dire qu'il y a eu plus d'argent gagné grâce aux

investissements et que les actifs financiers sont mieux valorisés. En regardant par secteur, on voit des changements différents. Les Transports maritimes (+63,3 %) et les Autres risques directs dommages (+103,9 %) ont les meilleures performances. Les lignes Accident corporels et maladie (-25,7 %) et Incendie et autres dommages aux biens (-26,1 %) ont les plus grandes baisses. Les branches Véhicules terrestres à moteur et Responsabilité civile restent assez stables avec des changements petits de -0,5 % et +2,0 % respectivement.

IV.10 Sinistralité ; taux de commissions et taux des frais généraux

Sinistralité; taux de commissions et taux des frais généraux



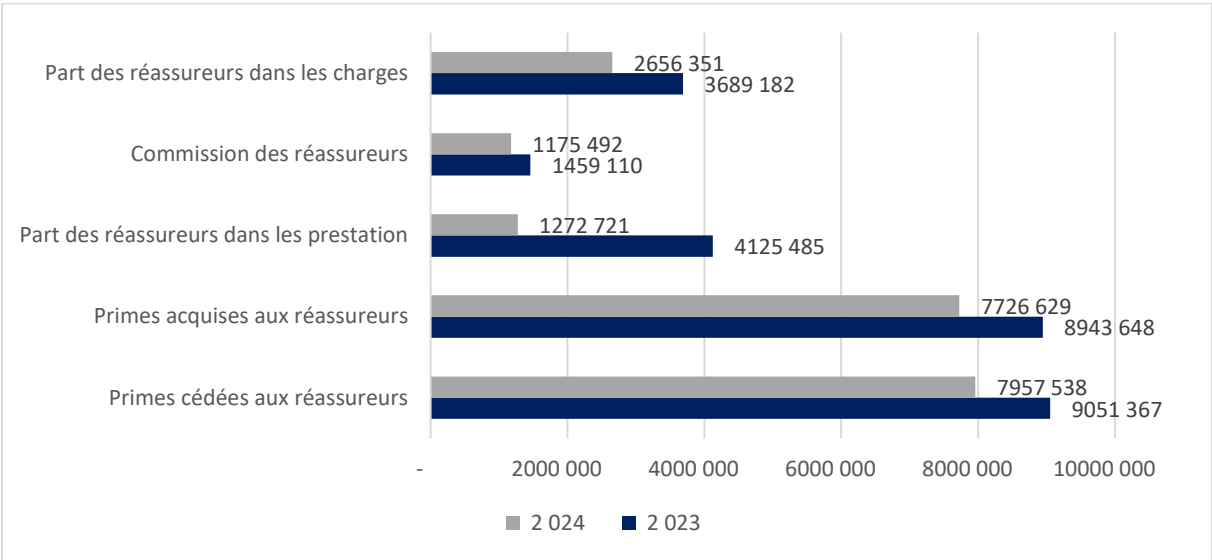
La sinistralité a beaucoup changé pendant cette période, elle a atteint un maximum en 2022 à 65,5 %, puis elle est redescendue lentement à 51,4 % en 2024. Cela montre que la gestion des charges techniques s'est améliorée. En même temps, le taux des frais généraux reste assez stable entre 23 % et 26 %. Le taux de commission ne change pas non plus et reste autour de 12 %. Cela prouve qu'une structure de coûts opérationnels est généralement bien maîtrisée.

L'écart qui augmente entre la sinistralité et les autres parties (commissions et frais généraux) entre 2022 et 2024 montre une bonne recomposition de la rentabilité technique. Cela veut

dire qu'il y a une diminution progressive des indemnités à payer et une stabilité des charges d'exploitation.

IV.11 Réassurance Non Vie

Postes de réassurance Non Vie



Les postes de réassurance Non Vie révèlent une baisse des primes cédées, passant de 9,05 milliards FCFA en 2023 à 7,96 milliards FCFA en 2024, soit une diminution d’environ 12 %, traduisant une meilleure rétention des risques par les compagnies. De même, les primes acquises auprès des réassureurs reculent de 8,94 milliards à 7,73 milliards FCFA sur la même période.

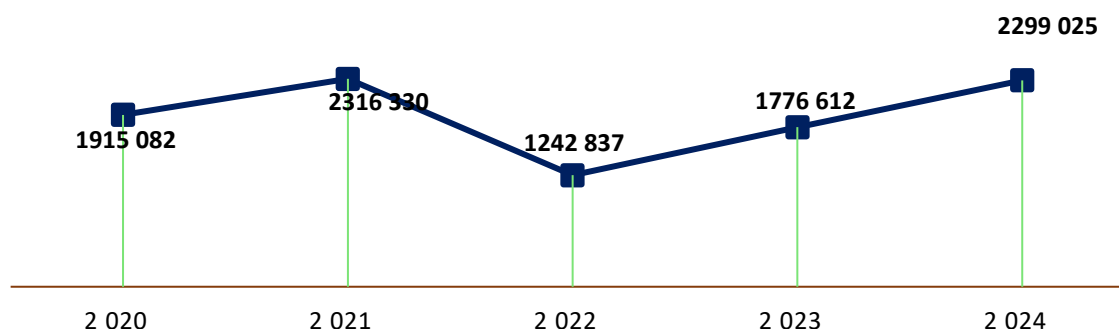
La part des réassureurs dans les prestations diminue fortement, de 4,13 milliards FCFA à 1,27 milliard FCFA, indiquant moins de sinistres transférés aux réassureurs. La part dans les charges suit la même tendance, reculant de 3,69 milliards FCFA à 2,66 milliards FCFA.

Les commissions de réassurance, quant à elles, passent de 1,46 milliard FCFA en 2023 à 1,18 milliard FCFA en 2024, soit une variation modérée.

Dans l’ensemble, ces évolutions témoignent d’une capacité accrue de rétention des risques et d’un recours plus sélectif à la réassurance, tout en maintenant un niveau de protection prudentiel.

IV.12 Résultat d'exploitation Non vie

Résultat d'exploitation non vie



Durant l'exercice 2024, les entreprises du marché non-vie ont réalisé un résultat d'exploitation net agrégé de 2,3 milliards de FCFA. Ce résultat est en progression de 522 millions de FCFA par rapport à l'année 2023, soit une hausse de 29 %, traduisant une amélioration sensible de la performance technique du marché.

IV.13 Taux de chargement Non Vie

	2 023	2024
Accidents Corporels et maladie	29%	29%
Total Véhicules terrestres à moteur	95%	89%
<i>Responsabilité civile</i>	50%	45%
<i>Autres risques</i>	45%	44%
Incendie et autres dommages aux biens	42%	35%
Responsabilité civile générale	46%	39%
Total transport	88%	98%
<i>Transports aériens</i>	7%	8%
<i>Transports maritimes</i>	34%	37%
<i>Autres transports</i>	47%	53%
Autres risques directs dommages	41%	32%
Acceptations dommages	4%	21%
TOTAL	37%	35%

Le taux global recule de 37 % à 35 %, traduisant une meilleure maîtrise de la sinistralité, notamment sur les branches Véhicules terrestres à moteur et Incendie. Toutefois, certaines catégories comme le Transport et les Acceptations dommages enregistrent une hausse, indiquant des poches de risque à surveiller.

IV.14 Ratio combiné Non Vie

	2 023	2 024
Accidents Corporels et maladie	94%	101%
Total Véhicules terrestres à moteur	159%	150%
<i>Responsabilité civile</i>	115%	113%
<i>Autres risques</i>	105%	87%
Incendie et autres dommages aux biens	65%	55%
Responsabilité civile générale	65%	39%
Total transport	90%	106%
<i>Transports aériens</i>	8%	8%
<i>Transports maritimes</i>	40%	79%
<i>Autres transports</i>	46%	42%
Autres risques directs dommages	77%	36%
Acceptations dommages	104%	53%
TOTAL	90%	87%

Le ratio combiné Non Vie s’améliore globalement, passant de 90 % en 2023 à 87 % en 2024, traduisant une meilleure rentabilité technique du marché. Toutefois, certaines branches, notamment l’automobile et le transport, demeurent au-dessus du seuil de 100 %, révélant une sinistralité encore élevée et une discipline tarifaire à renforcer.

V. ASSURANCES VIE

I.1 Chiffre d'affaires de la branche vie

I.1.1 Evolution du chiffre d'affaires vie

Chiffre d'affaires vie

	Montant	variation
2 020	30 726 751	3,1%
2 021	36 007 813	17,2%
2 022	41 529 665	15,3%
2 023	44 486 310	7,1%
2 024	47 375 944	6,5%

Le chiffre d'affaires Vie présente une progression continue sur la période 2020-2024, témoignant d'une croissance soutenue du segment. Après une hausse modérée de 3,1 % en 2020, l'activité connaît une forte accélération en 2021 (+17,2 %), impulsée probablement par une reprise économique et un regain d'intérêt pour les produits d'épargne et de prévoyance. En 2022, la tendance reste dynamique avec une croissance de 15,3 %, bien que légèrement moins marquée que l'année précédente. Toutefois, à partir de 2023, on observe un ralentissement progressif, avec une augmentation de 7,1 %, puis 6,5 % en 2024, traduisant un tassement de la croissance. Cette décélération pourrait s'expliquer par une saturation progressive du marché ou des conditions économiques moins favorables. Néanmoins, la trajectoire demeure positive, avec une croissance régulière et une consolidation du portefeuille Vie.

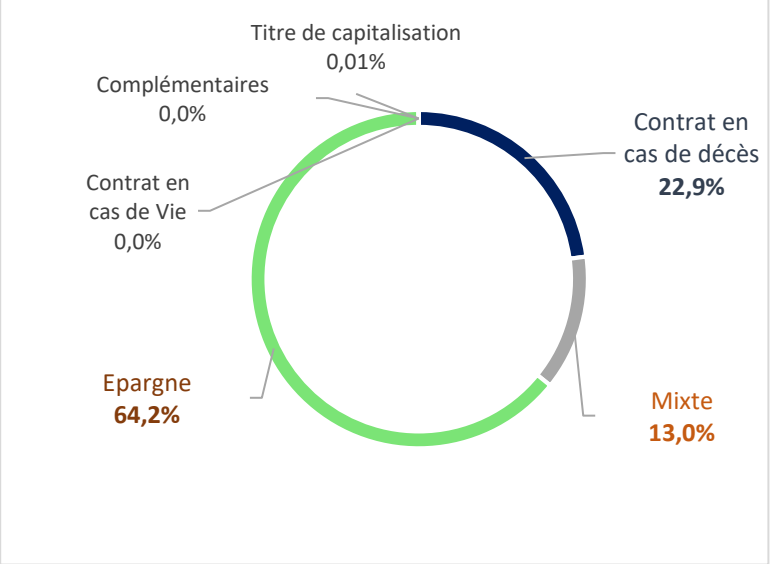
I.1.2 Part de marché vie par produit

La structure du portefeuille Vie est largement dominée par les contrats d'Épargne, qui représentent 64,2 % des parts de marché. Cette prédominance traduit une forte préférence des assurés pour les produits à vocation d'épargne et de constitution de capital, souvent perçus comme sécurisants et attractifs sur le long terme. Les contrats en cas de décès arrivent en deuxième position avec 22,9 %, illustrant l'intérêt croissant pour la protection

et la transmission patrimoniale. Les produits mixtes, combinant épargne et prévoyance, représentent 13,0 %, traduisant une demande modérée pour des solutions hybrides.

En revanche, les autres produits restent marginalisés : les titres de capitalisation ne constituent que 0,01 %, tandis que les contrats complémentaires et les contrats en cas de Vie sont quasiment inexistants, avec 0,0 % chacun. Cette concentration du portefeuille sur quelques segments majeurs souligne une faible diversification des produits Vie, dominée par l'épargne et la protection décès.

Répartition des parts de marché Vie par produit



Evolution des parts de marché vie suivant les produits

	2 023	2 024	Part de marché	Variation (%)
Contrat en cas de Vie	-	-	0,000%	-
Contrat en cas de décès	10 753 081	10 771 653	22,737%	0,2%
Mixte	5 904 322	6 103 080	12,882%	3,4%
Epargne	27 460 306	30 234 887	63,819%	10,1%
Titre de capitalisation	5 712	3 389	0,007%	-
Complémentaires	224	-	0,000%	-100,0%
Acceptations vie	362 665	262 935	0,555%	-27,5%
TOTAL	44 486 310	47 375 944	100,000%	6,5%

I.2 Charges de la branche vie

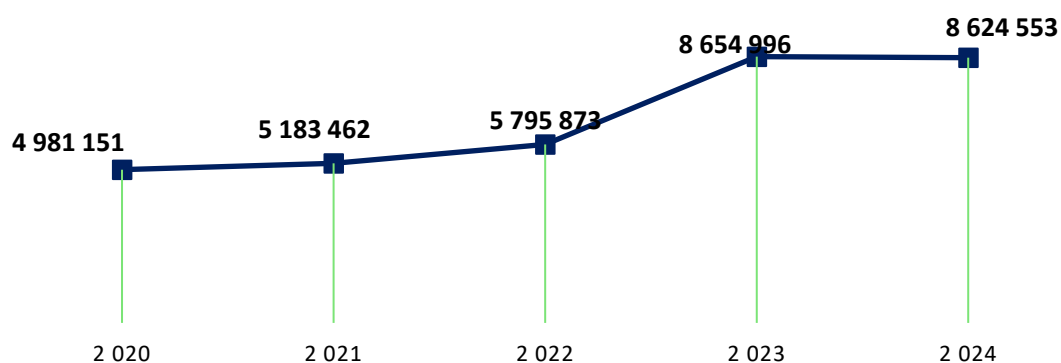
I.2.1 Evolution des prestations échues Vie

Prestations échues Vie

	2 023	2 024	Variation%
Assurances individuelles	11 155 511	12 790 417	14,7%
Contrat en cas de vie	-	-	0,0%
Contrat en cas de décès	2 209 109	2 543 911	15,2%
Mixte	2 653 612	3 399 570	28,1%
Epargne	6 191 429	6 843 307	10,5%
Titre de capitalisation	1 022	3 629	255,1%
Complémentaires	100 339	-	-100,0%
Assurances collectives	12 004 840	11 821 189	-1,5%
Contrat en cas de vie	-	-	0,0%
Contrat en cas de décès	2 108 336	2 692 929	27,7%
Mixte	-	-	0,0%
Epargne	9 896 504	9 128 260	-7,8%
Titre de capitalisation	-	-	0,0%
Complémentaires	-	-	0,0%
Acceptations	229 479	102 898	-55,2%
Ensemble	23 389 830	24 714 504	5,7%

En 2024, l'activité Vie progresse de 5,7 %, portée principalement par les assurances individuelles (+14,7 %), notamment les produits mixtes (+28,1 %) et en cas de décès (+15,2 %). Les contrats d'épargne restent dominants avec une hausse modérée de 10,5 %. En revanche, les assurances collectives reculent légèrement (-1,5 %), tirées vers le bas par la baisse de l'épargne collective (-7,8 %). Les acceptations enregistrent aussi une forte baisse (-55,2 %). Globalement, la croissance est positive mais portée surtout par les produits individuels.

I.2.2 Rachats



Les rachats affichent une légère hausse entre 2020 et 2022, puis connaissent une progression significative en 2023. En 2024, le niveau se maintient presque au même seuil, traduisant une stabilisation après la forte augmentation de l'année précédente. Cette évolution suggère une fluidité accrue des sorties mais sans aggravation en 2024.

I.3 Commissions du marché Vie

	2 023	2 024	Variation%
Assurances individuelles	1 558 963	1 740 014	11,6%
Contrat en cas de vie	-	-	0,0%
Contrat en cas de décès	627 991	757 798	20,7%
Mixte	341 785	330 244	-3,4%
Epargne	588 932	651 887	10,7%
Titre de capitalisation	255	85	-66,7%
Complémentaires	-	-	0,0%
Assurances collectives	1 090 719	1 090 436	0,0%
Contrat en cas de vie	-	-	0,0%
Contrat en cas de décès	772 808	717 583	-7,1%
Mixte	-	-	0,0%
Epargne	317 911	372 853	17,3%
Titre de capitalisation	-	-	0,0%
Complémentaires	-	-	0,0%
Acceptations vie	-	103 204	0,0%
Ensemble	2 649 682	2 933 654	10,7%

Les commissions du marché Vie enregistrent une progression globale de 10,7 % en 2024. Cette hausse est principalement portée par les assurances individuelles (+11,6 %), notamment les contrats en cas de décès (+20,7 %) et les produits d'épargne (+10,7 %), tandis que les produits mixtes reculent légèrement (-3,4 %). Les assurances collectives restent stables dans l'ensemble (+0,0 %), avec une baisse des contrats en cas de décès (-7,1 %) compensée par une hausse des produits d'épargne (+17,3 %). À noter, l'apparition des acceptations Vie en 2024 contribue marginalement au total. Globalement, la croissance des commissions est soutenue par la bonne performance des produits individuels à dominante épargne et décès.

I.4 Frais généraux Vie

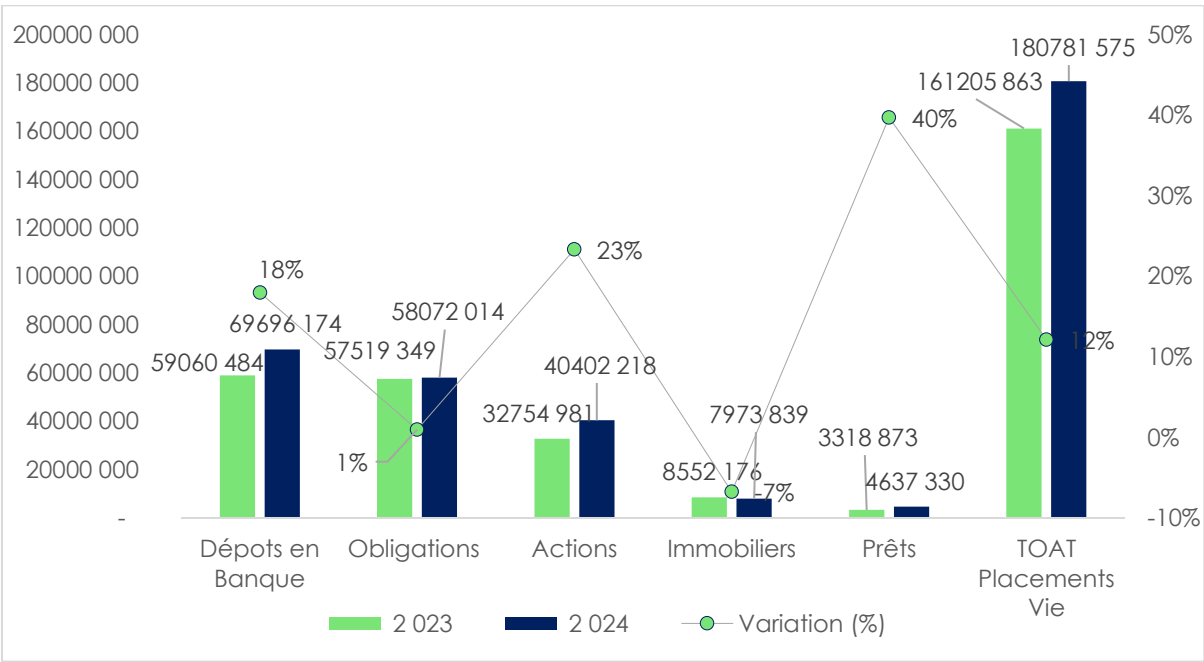
	2 023	2 024	Variation%
Assurances individuelles	4 832 532	5 733 253	18,6%
Contrat en cas de vie	-	-	0,0%
Contrat en cas de décès	1 423 561	1 681 545	18,1%
Mixte	1 461 357	1 493 375	2,2%
Epargne	1 944 063	2 556 307	31,5%
Titre de capitalisation	3 516	2 026	-42,4%
Complémentaires	35	-	100,0%
Assurances collectives	3 860 193	3 865 205	0,1%
Contrat en cas de vie	-	-	0,0%
Contrat en cas de décès	997 129	1 127 029	13,0%
Mixte	-	-	0,0%
Epargne	2 863 064	2 738 176	-4,4%
Titre de capitalisation	-	-	0,0%
Complémentaires	-	-	0,0%
Acceptations vie	-	-	0,0%
Ensemble	8 692 725	9 598 458	10,4%

Les frais généraux du marché Vie augmentent de 10,4 % en 2024. Cette hausse est principalement portée par les assurances individuelles (+18,6 %), notamment les produits Épargne (+31,5 %) et les contrats en cas de décès (+18,1 %). Les produits mixtes évoluent légèrement (+2,2 %), tandis que les titres de capitalisation reculent fortement (-42,4 %).

Les assurances collectives restent globalement stables (+0,1 %), avec une hausse des contrats en cas de décès (+13,0 %) mais un recul des produits d'épargne (-4,4 %).

Globalement, la progression des frais généraux reflète principalement l'expansion de l'activité individuelle, surtout sur les produits d'épargne.

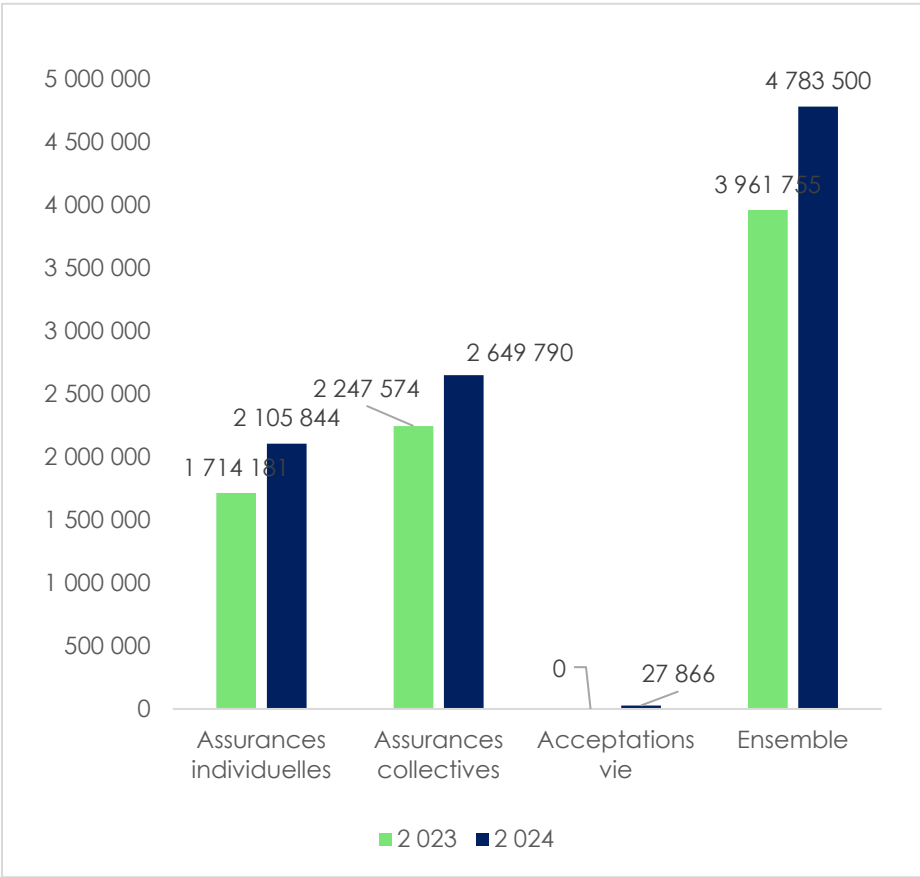
I.5 Placements Vie



Les placements du marché Vie enregistrent une progression globale en 2024, portée principalement par les dépôts en banque (+18 %) et les actions (+23 %), traduisant une stratégie plus dynamique et diversifiée. Les prêts affichent la plus forte hausse (+40 %), bien que leurs montants restent modestes. Les obligations progressent légèrement (+1 %), tandis que les immobiliers reculent légèrement (-7 %), indiquant un désengagement partiel

de ce segment. Au total, les placements Vie augmentent de 12 %, confirmant une bonne performance et une optimisation progressive de l'allocation des actifs.

I.6 Produits financiers Vie



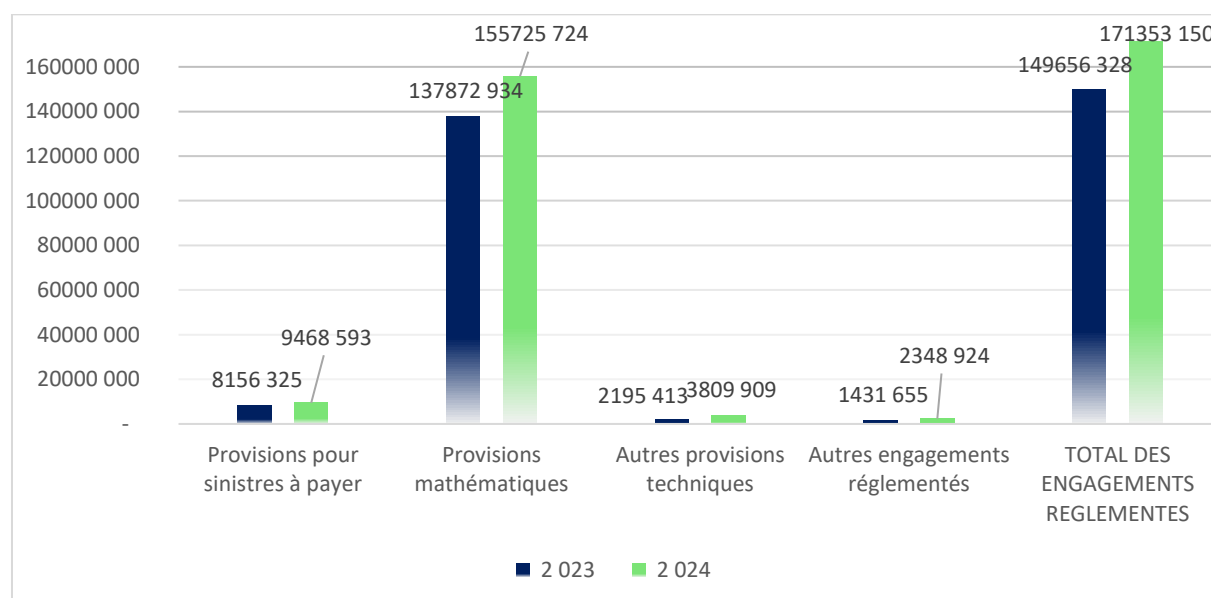
Les produits financiers du marché Vie affichent une nette progression en 2024. Les assurances individuelles passent de 1,71 milliard à 2,11 milliards, tandis que les assurances collectives augmentent de 2,25 milliards à 2,65 milliards, confirmant leur rôle majeur dans la performance financière. Les acceptations Vie, inexistantes en 2023, apparaissent en 2024 avec un montant marginal. Globalement, les produits financiers du marché Vie progressent de façon notable, passant de 3,96 milliards en 2023 à 4,78 milliards en 2024, soit une amélioration significative du résultat financier.

I.7 Marge de solvabilité Vie

	2 023	2 024	Variation (%)
Marge disponible	19 576 091	19 735 428	0,8%
Marge réglementaire	6 797 224	7 654 818	12,6%
Surplus ou déficit	12 778 866	12 080 610	-5,5%

La marge disponible reste stable en 2024 (+0,8 %), traduisant une capacité de couverture des engagements relativement constante. En revanche, la marge réglementaire augmente de 12,6 %, reflétant une exigence accrue en matière de solvabilité, probablement liée à la croissance du portefeuille ou à l'évolution des règles prudentielles. Par conséquent, le surplus de solvabilité se contracte légèrement (-5,5 %), tout en demeurant à un niveau confortable, indiquant que le marché conserve une solidité financière suffisante malgré une pression réglementaire renforcée.

I.8 Engagements réglementés et couverture Vie



Les engagements réglementés de la branche Vie affichent une progression notable en 2024. Les provisions mathématiques, qui représentent la majeure partie des engagements, passent

de 137,87 millions à 155,73 millions, soit une hausse significative, traduisant l’augmentation des engagements à long terme liés aux contrats d’épargne et de prévoyance.

Les provisions pour sinistres à payer progressent également, de 8,16 millions à 9,47 millions, en lien avec un volume légèrement plus élevé de prestations à régler. Les autres provisions techniques et autres engagements réglementés connaissent aussi de légères hausses, reflétant une consolidation des engagements techniques.

Au total, les engagements réglementés augmentent de manière notable, passant de 149,66 millions en 2023 à 171,35 millions en 2024, soit une croissance soutenue, indiquant un renforcement des obligations à couvrir par le marché Vie.

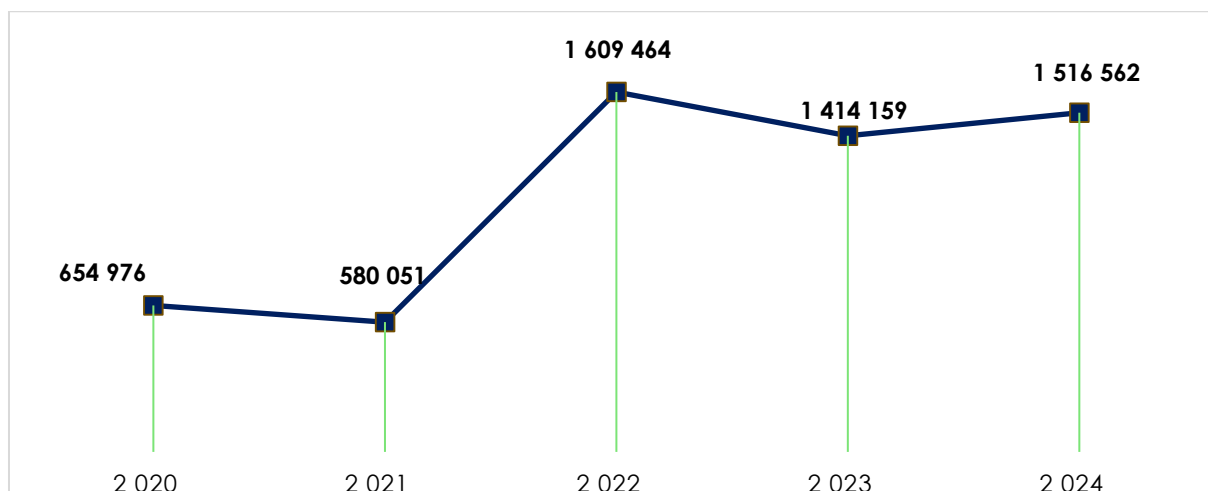
I.9 Réassurance Vie

	2 023	2 024	Variation (%)
Primes cédées aux réassureurs	1 287 685	1 359 159	5,6%
Part des réassureurs dans les sinistres et capitaux	625 116	1 198 561	91,7%
Commission des réassureurs	282 759	287 458	1,7%
Sinistres et charges incombant au réassureurs	1 163 203	1 729 214	48,7%

En 2024, la réassurance Vie montre une activité en progression. Les primes cédées augmentent légèrement (+5,6 %), traduisant une stabilité des transferts de risques. La part des réassureurs dans les sinistres et capitaux progresse fortement (+91,7 %), indiquant une prise en charge plus importante des engagements par les réassureurs. Les commissions des réassureurs restent quasiment stables (+1,7 %). Parallèlement, les sinistres et charges incombant aux réassureurs augmentent de 48,7 %, confirmant leur contribution accrue à la couverture des risques.

Globalement, la réassurance joue un rôle plus important dans la sécurisation du portefeuille Vie.

I.10 Résultat Vie



Le résultat de la branche Vie montre une évolution globalement positive. Après une légère baisse initiale, il connaît une forte amélioration en 2021, atteignant un pic en 2022. Les années 2023 et 2024 affichent une légère baisse puis une stabilisation, traduisant un maintien de la rentabilité malgré un contexte moins dynamique. La branche conserve ainsi une performance satisfaisante, avec un résultat stable sur les deux dernières années.

VI. ANNEXES

Annexe 1: Chiffre d'affaires des compagnies Non Vie de 2020 à 2024

COMPAGNIES	2020	2021	2022	2023	2024
FIDELIA ASSURANCES	2 342 725 643	2 701 637 913	2 885 344 317	3 274 790 624	4 032 402 742
GTA IARDT	8 432 628 091	8 526 953 017	8 804 654 463	9 255 787 961	9 607 083 641
NSIA ASSURANCES	5 170 146 145	6 968 827 133	8 247 279 657	9 143 729 421	11 576 157 519
SANLAM	13 848 611 156	14 543 889 682	15 945 979 912	15 810 753 666	16 634 286 083
SUNU IARDT TOGO	8 246 536 531	9 099 989 213	9 316 211 738	8 536 133 687	8 317 864 888
TOTAL	38 040 647 566	41 841 296 958	45 199 470 086	46 021 195 359	50 167 794 872

Annexe 2: Chiffre d'affaires de la branche Non Vie par compagnie et par produit en 2024

	Accidents Corporels et maladie	Véhicules terrestres à moteur		Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Transports aériens	Transports maritimes	Autres transports	Autres risques directs dommages	Acceptations dommages	Ensemble
		Responsabilité civile	Autres risques								
FIDELIA ASSURANCES	1 057 764 710	1 388 527 694	462 842 565	421 109 009	103 054 395	529 664	56 247 005	90 380 505	250 881 538	201 065 658	4 032 402 742
GTA ASSURANCES	4 479 495 659	2 167 324 946	1 062 361 671	915 395 175	263 293 005	-	32 015 622	475 673 161	211 524 402	-	9 607 083 641
NSIA ASSURANCES	3 907 096 718	4 263 149 931	370 191 851	1 124 362 333	697 470 936	-	538 921 990	-	612 789 232	62 174 527	11 576 157 519
SANLAM	7 124 122 293	2 314 367 417	1 324 676 875	3 602 196 713	206 409 419	1 734 159 482	293 434 595	34 919 289	-	-	16 634 286 083
SUNU ASSURANCES	2 796 102 645	2 039 921 100	967 925 539	1 077 298 543	284 536 093	440 802 993	103 031 261	448 779 117	26 791 920	132 675 677	8 317 864 888
TOTAL	19 364 582 025	12 173 291 088	4 187 998 501	7 140 361 773	1 554 763 848	2 175 492 139	1 023 650 473	1 049 752 072	1 101 987 092	395 915 862	50 167 794 872

Annexe 3 : CEG de la Branche Vie par société en 2024

	CIF VIE	GTA VIE	LA CITOYENNE VIE	NSIA VIE	PRUDENTIAL BLI	SUNU VIE	Ensemble branche Vie
Prestations échues	1 338 203 791	8 541 148 434	155 920 412	3 926 631 777	3 032 405 093	7 780 377 333	24 774 686 840
Dotation aux provisions de l'exercice	1 475 917 633	4 470 626 110	42 536 518	3 244 309 057	1 993 999 604	6 319 855 413	17 547 244 335
Commissions	262 465 487	780 592 356	89 547 290	365 152 251	390 126 015	1 055 374 084	2 943 257 483
Frais généraux	861 802 938	2 257 904 943	504 369 216	1 902 701 795	2 257 873 865	2 123 610 380	9 908 263 137
Charge des placements	49 255 396	185 916 761	0	70 791 711	58 989 659	124 696 578	489 650 105
A déduire : Cessions et rétrocessions sur commissions, frais généraux et prestations échues	65 386 522	540 308 446	0	30 642 481	9 602 418	1 150 235 997	1 796 175 864
Total charges dépenses	3 922 258 723	15 695 880 158	792 373 436	9 478 944 110	7 723 791 817	16 253 677 791	53 866 926 036
Primes et accessoires (nets d'annulations)	3 479 726 703	13 837 948 135	843 568 313	8 561 428 811	5 871 376 629	14 781 895 321	47 375 943 912
Produits de placement	791 940 057	2 991 884 968	3 976 506	1 481 889 381	1 327 035 017	2 565 659 890	9 162 385 819
Autres produits	0	93 675 167	1 614 356	53 619 136	9 653 319	5 788 568	164 350 546
A déduire : Cessions et rétrocessions sur primes	121 332 786	427 771 361	2 756 837	96 327 544	7 230 245	663 773 271	1 319 192 044
Total produits ressources	4 150 333 974	16 495 736 909	846 402 338	10 000 609 784	7 200 834 719	16 689 570 508	55 383 488 232
Résultats d'exploitations nets	228 075 251	799 856 751	54 028 902	521 665 673	-522 957 098	435 892 717	1 516 562 196

Annexe 4: Chiffre d'affaires des compagnies Vie de 2020 à 2024

COMPAGNIES	2020	2021	2022	2023	2024
CIF -VIE	1 550 496 282	2 621 306 024	4 005 746 797	3 911 035 133	3 479 726 703
GTA VIE	11 500 376 132	12 265 997 866	12 806 586 959	13 097 617 664	13 837 948 135
LA CITOYENNE	87 268 657	312 156 001	517 204 549	733 232 438	-
NSIA ASS VIE	4 158 616 315	5 356 780 143	7 171 307 136	6 007 079 678	8 561 428 811
PBLI	4 091 705 951	4 649 305 762	5 130 082 433	5 351 504 550	5 871 376 629
SAHAM VIE	981 844 080	1 121 439 620			
SUNU VIE TOGO	8 356 443 891	9 680 828 040	11 898 737 351	15 385 840 484	14 781 895 321
TOTAL	30 726 751 308	36 007 813 456	41 529 665 225	44 486 309 947	46 532 375 599

Annexe 5: Chiffre d'affaires de la branche Vie par compagnie et par produit en 2024

	Assurances individuelles						Assurances collectives						Acceptatio ns vie	Ensemble
	Contrat en cas de Vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Complém en-taires	Contrat en cas de Vie	Contrat en cas de décès	Mixte	Epargne	Titre de capitalisation	Co mpl éme n-taires		
CIF ASSURANCE -VIE TOGO	0	1 692 910 660	0	1 786 816 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 479 726 703
GTA VIE	0	1 220 013 631	1 281 373 943	3 438 539 246	0	0	0	2 683 642 231	0	5 214 379 084	0	0	0	13 837 948 135
LA CITOYENNE VIE	0	791 064 221	2 012 697	18 770 129	3 388 975	0	0	16 044 274	0	12 288 017	0	0	0	843 568 313
NSIA VIE ASSURANCES	0	189 556 615	391 172 556	615 117 510	0	0	0	1 496 538 701	0	5 869 043 429	0	0	0	8 561 428 811
PruBLI	0	11 282 886	2 949 677 708	620 938 187	0	0	0	423 778 625	0	1 865 699 223	0	0	0	5 871 376 629
SUNU ASSURANCES VIE TOGO	0	277 162 616	1 478 843 245	8 852 358 971	0	0	0	1 969 657 991	0	1 940 937 632	0	0	262 934 867	14 781 895 321
Ensemble	0	4 181 990 629	6 103 080 149	15 332 540 086	3 388 975	0	0	6 589 661 822	0	14 902 347 385	0	0	262 934 867	47 375 943 912

Annexe 6 : CEG de la Branche Vie par société en 2022

	FIDELIA	GTA ASSURANCES	NSIA IARDT	SAHAM IARDT	SUNU IARDT	Ensemble branche Non Vie
Prestations et frais de l'exercice	1 810 218 819	6 433 794 793	5 212 817 249	7 962 055 172	3 975 857 810	25 394 743 843
Commissions	558 016 684	1 504 047 627	1 525 404 077	1 444 686 755	1 087 212 091	6 119 367 234
Frais généraux	930 482 243	2 219 490 275	3 021 777 289	3 174 365 211	2 251 632 271	11 597 747 289
charge des placements	13 386 469	52 403 864	13 304 931	-48 073 698	67 436 139	98 457 705
A déduire : Cessions et rétrocessions sur commissions et frais généraux	87 137 711	486 728 412	803 352 600	1 694 665 550	691 670 584	3 763 554 857
Total charges dépenses	3 224 966 504	9 723 008 147	8 969 950 945	10 838 367 890	6 690 467 727	39 446 761 213
Primes et accessoires (nets d'annulations)	4 032 402 742	9 607 083 641	11 576 157 519	16 634 286 079	8 317 864 888	50 167 794 869
Dotations aux provisions de primes	-42 487 544	-97 729 814	-617 448 055	-67 644 887	67 145 647	-758 164 653
Produits de placement	319 373 758	634 768 791	123 689 794	733 235 115	656 112 460	2 467 179 918
Autres produits	0	1 562 486	1 890 000	74 782	6 314 279	9 841 547
A déduire : Cessions et rétrocessions sur primes	479 298 889	813 610 268	1 520 117 232	5 586 781 716	1 741 056 925	10 140 865 030
Total produits ressources	3 829 990 067	9 332 074 836	9 564 172 026	11 713 169 373	7 306 380 349	41 745 786 651
Résultats d'exploitations nets	605 023 563	-390 933 311	594 221 081	874 801 483	615 912 622	2 299 025 438

Annexe 8 Classement des compagnies du marché togolais

Rang 2023	Rang 2024		
1	1	SANLAM ASSURANCE	16 634 286 083
2	2	SUNU VIE	14 781 895 321
3	3	GTA VIE	13 837 948 135
5	4	NSIA IARDT	11 576 157 519
4	5	GTA ASSURANCES	9 607 083 641
7	6	NSIA VIE	8 561 428 811
6	7	SUNU IARDT	8 317 864 888
8	8	PRUDENTIAL BLI	5 871 376 629
10	9	FIDELIA ASSURANCES	4 032 402 742
9	10	CIF VIE	3 479 726 703
11	11	LA CITOYENNE VIE	843 568 313

Annexe 10 Classement des compagnies Non Vie selon le chiffre d'affaires

Rang 2023	Rang 2024	Compagnies	Chiffre d'affaires
1	1	SANLAM ASSURANCE	16 634 286 083
3	2	NSIA IARDT	11 576 157 519
2	3	GTA IARDT	9 607 083 641
4	4	SUNU IARDT	8 317 864 888
5	5	FIDELIA ASSURANCES	4 032 402 742

Annexe 7 Classement des compagnies Vie selon le chiffre d'affaires

Rang 2023	Rang 2024	Compagnies	Chiffre d'affaires
1	1	SUNU VIE	14 781 895 321
2	2	GTA VIE	13 837 948 135
3	3	NSIA VIE	8 561 428 811
4	4	PRUDENTIAL BLI	5 871 376 629
5	5	CIF VIE	3 479 726 703
6	6	LA CITOYENNE VIE	843 568 313

Annexe 9 Classement des groupes d'assurance selon le chiffre d'affaires

Rang 2023	Rang 2024	GROUPE	Branche Non Vie	Branche Vie	TOTAL
2	1	GTA	9 607 083 641	13 837 948 135	23 445 031 776
1	2	SUNU	8 317 864 888	14 781 895 321	23 099 760 209
3	3	NSIA	11 576 157 519	8 561 428 811	20 137 586 330